

ANNUAL MEETING NOTICE

Août 2025



EUROPEAN COLLECTION LIMITED

DANS CE NUMÉRO

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

Ordre du jour de l'assemblée générale

Rapport annuel du conseil d'administration

Comptes et rapports des administrateurs et des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Élection d'un administrateur membre

MEMBRES DU CONSEIL

Suzana Gomercic Bajtek –
Présidente

Ruth Thomas

Nicola Dow

Michael Chambers

COMMENT PARTICIPER

Pour participer à cette réunion en ligne, vous devez vous inscrire à l'avance en utilisant ce lien

<https://my.hgv.com/2025-agm-eu-collection>.

Une fois inscrit, vous recevrez un e-mail de Zoom contenant un lien unique pour rejoindre le webinaire.

Si vous ne participez pas à l'AGA en personne, vous ne pourrez pas voter le jour même. Vous pouvez voter en vous connectant au site web [hiltongrandvacations.com](https://my.hgv.com) ; le lien sera alors disponible dans la section « Membres ».

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

Nous avons le privilège de vous inviter à la 31e assemblée générale annuelle de Diamond Resorts European Collection Limited. La réunion de cette année aura lieu à 13h30 le 8 octobre 2025 à l'Ashton Hall, Lancaster Town Hall, Dalton Square, Lancaster LA1 1PJ. La réunion de cette année se déroulera également en ligne via Zoom. Pour participer à cette réunion virtuellement, veuillez vous inscrire à l'avance en cliquant sur le lien ci-dessous dans la rubrique « Comment participer ».

ACTION REQUISE : Les points 1, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour (voir ci-dessous) doivent faire l'objet d'un vote. Vous pouvez voter en vous connectant au site web [hiltongrandvacations.com](https://my.hgv.com) ; le lien est ensuite disponible dans la zone réservée aux membres.

Pour être valables, tous les votes en ligne et les bulletins de vote doivent être reçus au plus tard 48 heures avant le début de la réunion.

Ordre du jour de l'assemblée annuelle

1. Confirmation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
2. Réception du rapport annuel du conseil d'administration
3. Recevoir les comptes et les rapports des administrateurs et des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
4. Élection de RSM UK Audit LLP en tant que commissaires aux comptes et autorisation donnée aux administrateurs de fixer leur rémunération
5. Élection d'un administrateur membre du conseil d'administration
6. Le point sur The Club®
7. Mise à jour sur les activités des complexes européens
8. Questions diverses

Par ordre du conseil d'administration

James Dickinson
Secrétaire général
23 juillet 2025

Siège social : Citrus House, Caton Road, Lancaster LA1 3UA

Remarque

La partie officielle de l'assemblée générale annuelle dure généralement environ une heure, après quoi les membres présents peuvent participer à une séance de questions-réponses ouverte avec le conseil d'administration et les intervenants pendant une heure supplémentaire.

Les membres du comité du programme européen de points de collecte seront disponibles une heure avant l'AGA et jusqu'à une heure après celle-ci pour rencontrer les membres individuellement afin de les aider à résoudre des problèmes liés à la station ou à leur adhésion.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

Tout d'abord, et surtout, nous souhaitons vous souhaiter la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025, à laquelle nous espérons que vous pourrez participer, soit en personne, soit par voie électronique. Ces réunions sont une excellente occasion de vous informer de l'actualité du Club et, pour les membres, de poser des questions et d'exprimer leurs points de vue. C'est également un bon moyen, pour ceux qui y assistent en personne, de rencontrer les membres du conseil d'administration, tous les membres nommés qui siègent aux comités des complexes hôteliers et, bien sûr, vos collègues membres.

L'AG a pour objectif officiel de passer en revue l'année civile 2024 et de remplir les obligations légales de Diamond Resorts European Collection Limited, mais elle comprend toujours des présentations sur le fonctionnement du complexe et du club. Elle est suivie d'une session plus informelle de questions-réponses à laquelle nous encourageons les membres à participer activement. La réunion est prévue pour durer deux heures.

Lors de la réunion de cette année, vous aurez le droit de voter pour élire un membre du conseil d'administration. Vous trouverez dans cette convocation tous les détails concernant les candidats et les modalités de vote. Ce poste est à pourvoir suite au décès de Julia McNaney, qui nous a malheureusement quittés en décembre 2024. Nous profitons de cette occasion pour remercier Julia pour son dévouement et son soutien au cours des cinq dernières années passées au service des membres. Elle avait vraiment à cœur les intérêts de nos membres et nous la regretterons beaucoup.

Bien que de nombreuses informations vous seront présentées lors de l'AG, nous souhaitons mettre en avant certains sujets qui, selon nous, vous intéresseront particulièrement.

HGV

À l'heure actuelle, nous ne pouvons encore vous donner que peu d'informations sur la date et les modalités du changement de marque de HGV dans toute l'Europe, mais de nombreuses réflexions sont en cours en coulisses dans le cadre des pratiques commerciales habituelles visant à harmoniser les normes globales. Les équipes sont déjà en train de mettre en place les normes HGV existantes et de travailler progressivement à leur application. Par exemple, les lits et le linge de lit sont déjà achetés conformément aux normes HGV, tout comme certains appareils électroménagers au fur et à mesure de leur acquisition. Certains changements seront sans doute introduits progressivement, au fur et à mesure de la rénovation des appartements et/ou du remplacement des stocks de matériel.

Réservations et disponibilité

Comme nous l'avons indiqué et expliqué en détail dans notre newsletter de printemps, nous sommes très conscients que la question de la disponibilité des hébergements est la principale préoccupation de nos membres et nous continuons à en faire une priorité dans nos discussions. Cette newsletter a été publiée et peut être consultée sur le site web dans la section « Ressources pour les membres » (<https://theclub.hiltongrandvacations.com/MemberInformation>). Il est important de comprendre que la demande pour certains complexes, certains types d'hébergement et certaines périodes dépasse tout simplement l'offre. Une fois que les disponibilités du club dans ces complexes très demandés ont été réservées, il est peu probable que d'autres places se libèrent.

Actualités et améliorations des complexes

Pour la deuxième année consécutive, deux des quatre prix mondiaux HGV ont été remportés par des complexes européens. Santa Barbara Golf and Ocean Club et Vilar do Golf ont tous deux remporté le prix du complexe de l'année dans leurs catégories respectives. Il s'agit d'une reconnaissance fantastique, non seulement pour le niveau élevé de nos prestations, mais aussi pour l'excellent service fourni par tous les membres de l'équipe et les notes élevées qu'ils ont obtenues. Nous félicitons les équipes des complexes pour avoir porté haut nos couleurs et nous avoir offert d'excellentes expériences de vacances.

Tout au long de l'année 2024 et en 2025, divers programmes seront mis en place pour maintenir nos complexes au niveau que nous attendons. Dans certains complexes, les plans ont dû être adaptés pour faire face à des problèmes imprévus, mais ceux-ci ont été pris en compte dans les budgets existants et (nous l'espérons jusqu'à présent) avec un minimum de perturbations pour les membres. Lors de l'assemblée générale annuelle, un aperçu plus complet et plus détaillé des activités des complexes sera présenté, mais vous trouverez ci-dessous un résumé de certains projets clés qui ont été achevés ou sont en cours de réalisation :

- ❖ Tous les complexes
 - ❖ Les programmes de rénovation des appartements se poursuivent dans tous les complexes. Les derniers projets de rénovation ont été très appréciés par les membres jusqu'à présent, mais ce programme continu prend du temps, non seulement en raison de l'augmentation des coûts, mais aussi de son impact sur la disponibilité, les appartements étant inutilisables pendant plusieurs semaines, ce qui nécessite une planification minutieuse pendant les périodes de forte affluence. Les membres peuvent être assurés que, à mesure que les travaux de rénovation se déroulent dans les complexes, leurs commentaires sont les bienvenus pour aider à résoudre tout problème.
 - ❖ L'installation de Chromecast se poursuit dans tous les complexes. Cela permet aux membres d'utiliser leurs téléphones/tablettes, etc. pour diffuser des applications audio et vidéo (par exemple Netflix, Prime, etc.) sur la télévision de leur appartement. Les équipes locales se feront toujours un plaisir d'aider les membres qui rencontrent des difficultés pour établir la connexion.

- ❖ Club del Carmen – un nouvel ascenseur a été installé afin d'améliorer l'accessibilité dans le bâtiment principal.
- ❖ Royal Regency, Paris – les travaux importants sur la façade et l'entrée sont désormais terminés.
- ❖ Sunset View – la réception a été réaménagée et dispose désormais d'une nouvelle salle de courtoisie à la disposition des clients. Le nouveau restaurateur (Sunset Tapas) connaît également un grand succès !
- ❖ Thurnham Hall – d'importants travaux urgents ont dû être effectués dans le bâtiment Woodland View afin de remplacer la tuyauterie. Certains appartements feront également l'objet d'une rénovation dans le même temps.
- ❖ Vilar do Golf – la rénovation des 61 logements est terminée.
- ❖ Wychnor Park Country Club – les tempêtes qui ont frappé le Royaume-Uni au début de l'année ont provoqué la chute de deux arbres, causant d'importants dégâts à deux chalets (heureusement, personne n'a été blessé). Ces deux chalets sont actuellement hors service. Un nouvel opérateur de restauration est désormais en place et nous espérons que son activité pourra se maintenir.
- ❖ Palazzo Catalani/Palazzo at Soriano – une piscine a été installée dans le jardin du dernier étage, surplombant la ville. Cette installation est très appréciée et améliorera considérablement le plaisir des membres de ce complexe touristique.

Nous estimons à nouveau opportun de mentionner les bars et restaurants sur site à travers l'Europe qui sont toujours confrontés à de nombreuses difficultés. Ces établissements sont tous indépendants et ont connu ces dernières années une baisse significative de leur clientèle et de leur consommation, ce qui a entraîné des fermetures difficiles à remplacer. Nous vous invitons cordialement, ainsi que vos invités, à soutenir nos restaurateurs sur site, dont la résilience et le dévouement continuent d'enrichir vos expériences de vacances. Votre soutien est aujourd'hui plus important que jamais. Nous remercions toutes les équipes en place pour leur engagement continu à fournir un service de qualité aux membres et aux clients.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, la présentation sera mise en ligne sur le site web après l'AGA afin que vous puissiez la consulter à votre convenance.

Malheureusement, les équipes des complexes continuent de faire face à des comportements antisociaux de la part de certains membres (et entre membres), certains cas nécessitant l'ouverture de procédures officielles visant à suspendre l'adhésion de certains membres ou à restreindre leur accès aux installations. Nous vous demandons à nouveau de faire preuve de courtoisie et de respect envers les autres et envers ceux qui vous servent pendant vos vacances.

Rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG)

Voici quelques faits marquants de ce qui s'est passé jusqu'à présent en 2025 :

- Les véhicules électriques remplaceront les véhicules à essence
- Installation de systèmes de chauffage plus efficaces sur le plan énergétique dans les complexes britanniques
- Installation d'aérateurs sur les robinets et les douches afin de réduire la consommation d'eau
- Chargeurs pour véhicules électriques là où cela est possible
- Les stations balnéaires ont encouragé l'éducation en célébrant :
 - Journée du nettoyage numérique
 - Journée mondiale de l'eau
 - Journée de sensibilisation à l'autisme

Nous espérons que certains d'entre vous auront pu participer à l'un des « walkathons » (marchées sponsorisées) qui seront à nouveau organisés dans toutes les stations européennes en 2025.

Avertissement aux membres

En tant que membre en multipropriété, nous vous invitons à redoubler de vigilance et à savoir que certaines entreprises continuent de contacter des membres pour leur proposer divers produits et services, leur fournir des informations incorrectes et parfois mensongères, et finalement utiliser divers prétextes (parfois plausibles) pour obtenir un paiement de votre part.

Nous encourageons tous les membres à se méfier des sollicitations non sollicitées par téléphone, e-mail ou réseaux sociaux. Nous vous recommandons vivement de ne divulguer aucune information personnelle concernant votre adhésion ou tout autre élément susceptible de vous identifier ou de vous exposer à d'autres sollicitations non sollicitées de la part de tiers. Le lien ci-dessous vous redirigera vers le site web des membres HGV, qui explique comment éviter les fraudes en matière de multipropriété. Nous vous recommandons vivement de le consulter : [Hilton Grand Vacations - Timeshare Fraud Education](#)

En tant que membre, vous avez accès aux rapports et aux services de l'EUROC (European Resort Owners' Coalition), un organisme indépendant créé pour les propriétaires/consommateurs de multipropriétés, qui offre des conseils sur toute une série de sujets touchant notre secteur, notamment les opérateurs malhonnêtes, et qui vise à protéger les membres des complexes de multipropriété. L'EUROC dispose de son propre centre d'assistance interne, www.euroctimesharesupporthub.com, qui a publié des informations essentielles à l'intention des consommateurs.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de votre adhésion, veuillez contacter le service clientèle au +44 (0)345 359 0005. Pour signaler tout contact suspect ou non sollicité, veuillez envoyer tous les détails par e-mail à LegalReport@hgv.com afin que les activités puissent être surveillées et enregistrées (ne vous attendez pas à une réponse personnelle, car cette adresse est principalement utilisée pour recueillir des commentaires).

Protocole de l'AG

Les membres qui ne peuvent pas assister en personne auront la possibilité de se connecter et d'écouter à distance. Les instructions pour se connecter à distance sont détaillées sur la première page de l'avis de convocation à l'AG. Nous vous recommandons de les lire avant la réunion afin d'éviter tout problème de connexion. Les questions peuvent être posées en ligne dans la section « Q&A » et seront traitées par l'équipe d'assistance chargée de cette fonction. Les membres connectés à distance ne pourront pas s'adresser directement à l'assemblée.

Les présentations partagées lors de l'AGA seront téléchargées sur le site web des membres (Mon compte > Ressources pour les membres > Informations sur les membres) après la réunion et le procès-verbal sera publié dans un délai de 6 à 8 semaines. Il convient de noter que les coordonnées des membres élus au conseil d'administration ainsi que des membres nommés qui font partie de certains comités de notre club de villégiature figurent toujours à la fin du procès-verbal de l'AGA.

Enfin, ce rapport étant rédigé quelques mois avant l'AGA, il est possible que des mises à jour soient apportées lors de l'AGA sur certains sujets. Nous vous encourageons donc à nouveau à participer à l'événement si vous en avez la possibilité.

Cordialement

Le conseil d'administration
Diamond Resorts European Collection Limited

DIAMOND RESORTS EUROPEAN COLLECTION LIMITED RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Rapport des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les administrateurs présentent leur rapport accompagné des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Principales activités

La société dormante est chargée d'agir en tant que club de propriétaires pour les acheteurs de droits sur des points auprès de Diamond Resorts (Europe) Limited, membre fondateur de Diamond Resorts European Collection Ltd (« la société ») et ses agents.

Les propriétaires de droits sur des points peuvent utiliser ces droits en échange d'un hébergement dans des propriétés de vacances. Les intérêts juridiques dans les propriétés de vacances développées ou acquises par le groupe Diamond sont placés en fiducie par le groupe et détenus par un fiduciaire indépendant, First National Trustee Company Limited, au nom des membres, protégeant ainsi les intérêts des propriétaires des droits sur les points.

Aux termes d'un contrat de gestion, la société a cédé ses responsabilités en matière de gestion et d'administration de ses activités à une société de gestion, Diamond Resorts (Europe) Limited. Les membres versent des frais d'entretien annuels à Diamond Resorts (Europe) Limited, et tous les actifs ou passifs de la société sont inscrits dans les liquidités en banque et en caisse, les créances au titre des frais d'entretien du club et les montants dus aux clubs de villégiature dans le bilan des états financiers de Diamond Resorts (Europe) Limited.

Ces dispositions ont pour conséquence que la société n'exerce aucune activité commerciale et qu'aucun état du résultat global avec transactions ni aucun état de la situation financière avec soldes n'est présenté. En outre, la société ne détient aucun droit sur des actifs et toutes ses obligations ont été cédées à Diamond Resorts (Europe) Limited et reprises par cette dernière en vertu du contrat de gestion.

Diamond Resorts European Collection Limited est une société privée à responsabilité limitée par garantie et ne dispose pas de capital social. Tous les membres ordinaires disposent d'un droit de vote proportionnel au nombre de points qu'ils détiennent et la responsabilité de chaque membre est limitée à 1 £.

Pour plus de détails sur la partie contrôlant en dernier ressort la société de gestion, voir la note 5.

Administrateurs

Les administrateurs de la société au cours de l'exercice et par la suite étaient les suivants :

S Gomercic Bajtek
R P Thomas
M Chambers

J McNaney (démissionnaire le 19 décembre 2024)
N J Dow (nommé le 18 juin 2024)

Responsabilités du directeur

Les administrateurs sont responsables de la préparation du rapport de gestion et des états financiers conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le droit des sociétés impose aux administrateurs d'établir des états financiers pour chaque exercice. En vertu de cette loi, les administrateurs ont choisi d'établir les états financiers conformément aux pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni (normes comptables britanniques et législation applicable). En vertu du droit des sociétés, les administrateurs ne peuvent approuver les états financiers que s'ils sont convaincus qu'ils donnent une image fidèle et sincère de la situation de la société et de ses résultats pour la période considérée.

Lors de la préparation des présents états financiers, les administrateurs sont tenus de :

- sélectionner des méthodes comptables appropriées et les appliquer de manière cohérente ;
- émettre des jugements et des estimations comptables raisonnables et prudents ;
- établir les états financiers selon le principe de la continuité de l'exploitation, sauf s'il est inapproprié de présumer que la société poursuivra ses activités ().

Les administrateurs sont responsables de la tenue de registres comptables adéquats, suffisants pour présenter et expliquer les opérations de la société et pour donner, à tout moment, une image fidèle de la situation financière de la société, et leur permettre de s'assurer que les états financiers sont conformes à la loi sur les sociétés de 2006. Ils sont également responsables de la sauvegarde des actifs de la société et, par conséquent, de la prise de mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Commissaires aux comptes

RSM UK Audit LLP se propose pour être reconduit dans ses fonctions d'auditeur conformément à l'article 487 de la loi sur les sociétés de 2006.

Tous les administrateurs actuels ont pris toutes les mesures nécessaires pour prendre connaissance de toutes les informations dont les commissaires aux comptes de la société ont besoin pour leur audit et pour s'assurer que les commissaires aux comptes ont connaissance de ces informations. Les administrateurs n'ont connaissance d'aucune information pertinente pour l'audit dont les commissaires aux comptes ne sont pas informés.

Lors de la préparation du présent rapport des administrateurs, il a été fait usage de la dérogation prévue pour les petites entreprises.

Par ordre du conseil d'administration

J Dickinson

Secrétaire

Date : 30/07/2025

Rapport de l'auditeur indépendant aux membres de Diamond Resorts European Collection Limited

Opinion

Nous avons audité les états financiers de Diamond Resorts European Collection Limited (la « société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui comprennent l'état du résultat global, l'état de la situation financière et les notes annexes aux états financiers, y compris les principales méthodes comptables. Le référentiel comptable utilisé pour leur établissement est la législation en vigueur et les normes comptables britanniques, y compris la norme FRS 102 « Norme comptable applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » (pratiques comptables généralement acceptées au Royaume-Uni).

À notre avis, les états financiers :

- donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société au 31 décembre 2024 ;
- ont été correctement établis conformément aux pratiques comptables généralement admises au Royaume-Uni ;
- ont été établis conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés de 2006 (Companies Act 2006).

Base de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (Royaume-Uni) (ISA (Royaume-Uni)) et à la législation applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux exigences éthiques applicables à notre audit des états financiers au Royaume-Uni, y compris la norme éthique du FRC, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Conclusions relatives à la continuité d'exploitation

Lors de l'audit des états financiers, nous avons conclu que l'utilisation par les administrateurs du principe de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers est appropriée.

Sur la base des travaux que nous avons effectués, nous n'avons pas identifié d'incertitudes significatives relatives à des événements ou des conditions qui, pris individuellement ou collectivement, pourraient jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date d'autorisation de publication des états financiers.

Nos responsabilités et celles des administrateurs en matière de continuité d'exploitation sont décrites dans les sections pertinentes du présent rapport.

Autres informations

Les autres informations comprennent les informations figurant dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport d'audit sur ceux-ci. Les administrateurs sont responsables des autres informations contenues dans le rapport annuel. Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et, sauf indication contraire expresse dans notre rapport, nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur égard.

Notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à déterminer si elles sont significativement incohérentes avec les états financiers ou nos connaissances obtenues au cours de l'audit ou semblent autrement présenter des inexactitudes significatives. Si nous identifions de telles incohérences significatives ou des inexactitudes significatives apparentes, nous sommes tenus de déterminer si cela donne lieu à une inexactitude significative dans les états financiers eux-mêmes. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons qu'il existe une inexactitude significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à ce sujet.

Opinions sur d'autres questions prescrites par la loi sur les sociétés de 2006

À notre avis, sur la base des travaux effectués dans le cadre de l'audit :

- les informations fournies dans le rapport de gestion pour l'exercice pour lequel les états financiers ont été préparés sont cohérentes avec les états financiers ; et
- le rapport de gestion a été établi conformément aux dispositions légales applicables.

Questions sur lesquelles nous sommes tenus de faire rapport à titre exceptionnel

À la lumière des connaissances et de la compréhension de la société et de son environnement acquises au cours de l'audit, nous n'avons pas identifié d'inexactitudes significatives dans le rapport des administrateurs.

Nous n'avons rien à signaler concernant les points suivants, pour lesquels la loi sur les sociétés de 2006 nous impose de vous faire rapport si, à notre avis :

- les registres comptables n'ont pas été tenus de manière adéquate, ou nous n'avons pas reçu des succursales que nous n'avons pas visitées des déclarations adéquates pour notre audit ; ou
- les états financiers ne sont pas conformes aux documents comptables et aux états financiers ; ou
- certaines informations relatives à la rémunération des administrateurs prévues par la loi ne sont pas communiquées ; ou
- nous n'avons pas reçu toutes les informations et explications dont nous avons besoin pour notre audit ; ou
- les administrateurs n'étaient pas habilités à établir les états financiers conformément au régime applicable aux petites entreprises et à bénéficier de l'exemption dont bénéficient les petites entreprises de l'obligation d'établir un rapport stratégique ou de préparer le rapport des administrateurs.

Responsabilités des administrateurs

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateurs figurant à la page 2, les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers et doivent s'assurer qu'ils donnent une image fidèle et sincère, ainsi que du

contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateurs sont chargés d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de divulguer, le cas échéant, les informations relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser le principe comptable de la continuité de l'exploitation, sauf si les administrateurs ont l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou s'ils n'ont pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne constitue pas une garantie que l'audit effectué conformément aux normes ISA (Royaume-Uni) permettra toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles sont susceptibles d'influencer de manière raisonnable les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base de ces états financiers.

La mesure dans laquelle l'audit a été considéré comme capable de détecter des irrégularités, y compris des fraudes

Les irrégularités sont des cas de non-respect des lois et règlements. Les objectifs de notre audit sont d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des lois et règlements qui ont une incidence directe sur la détermination des montants significatifs et les informations fournies dans les états financiers, d'effectuer des procédures d'audit afin d'aider à identifier les cas de non-conformité à d'autres lois et règlements qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers, et de répondre de manière appropriée aux cas de non-conformité aux lois et règlements identifiés ou suspectés au cours de l'audit.

En matière de fraude, les objectifs de notre audit sont d'identifier et d'évaluer le risque d'inexactitudes significatives des états financiers résultant de fraudes, d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les risques évalués d'inexactitudes significatives résultant de fraudes en concevant et en mettant en œuvre des réponses appropriées, et de répondre de manière appropriée aux fraudes ou soupçons de fraude identifiés au cours de l'audit.

Toutefois, il incombe au premier chef à la direction, sous la surveillance des personnes chargées de la gouvernance, de s'assurer que les activités de l'entité sont menées conformément aux dispositions légales et réglementaires et de prévenir et détecter les fraudes.

Lorsqu'elle identifie et évalue les risques d'anomalies significatives en matière d'irrégularités, y compris de fraude, l'équipe chargée de la mission d'audit :

- a acquis une compréhension de la nature de l'industrie et du secteur, y compris le cadre juridique et réglementaire dans lequel l'entreprise opère et la manière dont elle se conforme à ce cadre ;
- a interrogé la direction et les personnes chargées de la gouvernance sur leur propre identification et évaluation des risques d'irrégularités, y compris tout cas connu, suspecté ou allégué de fraude ;
- a discuté des questions relatives au non-respect des lois et règlements et de la manière dont la fraude pourrait se produire, y compris l'évaluation de la manière et des domaines dans lesquels les états financiers pourraient être susceptibles de fraude.

À la suite de ces procédures, nous considérons que les lois et réglementations les plus importantes ayant une incidence directe sur les états financiers sont la norme FRS 102 et la loi sur les sociétés de 2006. Nous avons effectué des procédures d'audit afin de détecter les non-conformités susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers, notamment en examinant les informations fournies dans les états financiers.

L'équipe chargée de la mission d'audit a identifié le risque de contournement des contrôles par la direction comme le domaine dans lequel les états financiers étaient le plus susceptibles de contenir des anomalies significatives dues à des fraudes. Les procédures d'audit mises en œuvre comprenaient, sans s'y limiter, le test des écritures comptables manuelles et autres ajustements, ainsi que l'évaluation de la justification commerciale des transactions significatives, inhabituelles et conclues en dehors du cours normal des activités.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des états financiers figure sur le site Web du Financial Reporting Council à l'adresse suivante : <http://www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport d'audit.

Utilisation de notre rapport

Le présent rapport est destiné exclusivement aux membres de la société, en tant qu'organe, conformément au chapitre 3 de la partie 16 de la loi sur les sociétés de 2006. Nos travaux d'audit ont été effectués afin que nous puissions indiquer aux membres de la société les éléments que nous sommes tenus de leur communiquer dans un rapport d'audit et à aucune autre fin. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons aucune responsabilité envers quiconque autre que la société et les membres de la

société en tant qu'entité, pour nos travaux d'audit, pour le présent rapport ou pour les opinions que nous avons exprimées.

Jacqui Baker (Auditeur légal senior)
 Au nom et pour le compte de RSM UK Audit LLP,
 Commissaire aux comptes agréé
 Bluebell House, Brian Johnson Way, Preston, Lancashire, PR2 5PE

Date : 30/07/25

État du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice financier et de l'exercice précédent, la société n'a exercé aucune activité commerciale, n'a perçu aucun revenu et n'a engagé aucune dépense, ni aucun autre revenu ou dépense comptabilisé. Par conséquent, au cours de ces exercices, la société n'a enregistré ni bénéfice ni perte.

État de la situation financière au 31 décembre 2024

Numéro d'entreprise : 2930567

	Note	2024 000 £	2023 000 £
Actif net		—	—
Capital et réserves	2	—	—

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions applicables aux sociétés soumises régime des petites entreprises.

Les états financiers ont été approuvés par les administrateurs et autorisés à être publiés le 30/07/25.

R P Thomas
Administrateur

Notes faisant partie des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

1 Principes comptables

Diamond Resorts European Collection Limited est une société constituée en Angleterre et au Pays de Galles en vertu de la loi sur les sociétés. L'adresse du siège social est indiquée dans la page des matières et la nature des activités de la société ainsi que ses principales activités sont décrites dans le rapport des administrateurs. Les états financiers ont été préparés conformément à la norme FRS 102, la norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande. Les obligations d'information prévues à la section 1A de la norme FRS 102 ont été appliquées, sauf lorsque des informations supplémentaires sont nécessaires pour donner une image fidèle et sincère.

La préparation des états financiers conformément à la norme FRS 102 nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Aucune estimation significative n'a été prise dans la préparation des présents états financiers.

Aux termes d'un contrat de gestion, la société a cédé ses responsabilités en matière de gestion et d'administration de ses activités à une société de gestion, Diamond Resorts (Europe) Limited. En vertu de ces dispositions, la société n'exerce aucune activité commerciale et, par conséquent, aucun compte de résultat ni aucun état des gains et pertes comptabilisés n'est présenté. En outre, la société ne détient aucun droit sur des actifs et toutes ses obligations ont été cédées à Diamond Resorts (Europe) Limited et reprises par cette dernière en vertu du contrat de gestion.

La société n'a exercé aucune activité commerciale au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

2 Continuité de l'exploitation

Comme indiqué dans la déclaration de responsabilité des administrateurs, ceux-ci sont tenus d'établir les comptes sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il est inapproprié de présumer que Diamond Resorts European Collection Limited poursuivra ses activités. La société devrait rester inactive dans un avenir prévisible, tout en continuant à fonctionner en tant que club de propriétaires pour les membres qui ont acheté des points auprès de Diamond Resorts (Europe) Limited. Les administrateurs n'ont pas l'intention de liquider la société au cours des 12 prochains mois et ne connaissent aucune circonstance qui rendrait inappropriée l'hypothèse que Diamond Resorts European Collection Limited poursuivra ses activités pendant une période d'au moins douze mois. Par conséquent, les comptes ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

3 Statut de la société

La société est une société à responsabilité limitée par garantie et n'a pas de capital social. La responsabilité des membres est limitée à 1 £ par membre.

4 Employés et administrateurs

La société n'a pas d'employés. Les administrateurs de la société n'ont reçu aucune rémunération au cours de l'exercice.

5 Partie contrôlant la société de gestion

- (1) Conformément aux termes du contrat de gestion (voir page 1), le plus petit groupe à consolider les présents états financiers est dirigé par Diamond Resorts (Holdings) Limited. Des copies des états financiers de Diamond Resorts (Holdings) Limited peuvent être obtenues auprès du secrétaire général de la société à l'adresse suivante : Citrus House, Caton Road, Lancaster, Lancashire, LA1 3UA.
- (2) Le plus grand groupe consolidant ces états financiers est la société mère ultime mondiale de Diamond Resorts (Holdings) Limited, Hilton Grand Vacations, Inc., une société constituée dans le Delaware, aux États-Unis d'Amérique, et cotée à la Bourse de New York. Siège social : 6355 MetroWest Blvd., Suite 180, Orlando, FL 32835.
- (3) Les administrateurs considèrent Hilton Grand Vacations, Inc. comme la partie contrôlant la société de gestion.

ÉLECTION D'UN ADMINISTRATEUR MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons reçu les candidatures de deux membres qui souhaitent être pris en considération pour ce poste. Leurs CV sont présentés ci-dessous par ordre alphabétique :

Susan Kathleen Barnett

Je suis membre depuis 2003. J'ai précédemment représenté vos intérêts en tant qu'administratrice non exécutive. J'ai également représenté les membres dans deux complexes, d'abord à Sunset Bay, puis actuellement au Royal Sunset Beach Club.

La connaissance du secteur de la multipropriété et l'expérience acquise dans le cadre de mes fonctions ont été inestimables.

J'apporte une contribution positive en représentant les points de vue, les commentaires et les opinions des membres afin d'obtenir de meilleurs résultats. J'ai aidé de nombreux membres en leur fournissant des conseils pour résoudre des problèmes et en travaillant avec eux pour parvenir à des solutions satisfaisantes. Nos attentes en tant que membres sont élevées et je suis très heureuse de pouvoir participer et influencer les décisions visant à maintenir, gérer et améliorer continuellement nos normes élevées.

J'ai siégé au conseil d'administration d'autres comités, ce qui m'a permis d'enrichir mon expérience professionnelle et mes connaissances en matière de finances, de budgets et de gestion du personnel. Je suis capable d'avoir une vision globale et de comprendre l'impact des décisions sur l'ensemble de l'entreprise.

Mes nombreuses années d'expérience en voyages d'affaires et avec ma famille et mes amis ont été très enrichissantes. Elles ont renforcé mon besoin de qualité, de confort, de sécurité et de normes élevées. Je continue à avoir l'énergie, la passion et l'engagement nécessaires pour représenter les membres et j'espère que vous soutiendrez ma candidature.

Kate Milton

Au fil des ans, j'ai occupé plusieurs postes bénévoles au sein de conseils d'administration, notamment celui de parent délégué et de présidente d'un collège communautaire en Cornouailles et de présidente d'une organisation caritative locale dans le North Somerset.

J'ai également été représentante d'un syndicat de cadres au sein du NHS, où j'ai soutenu les membres individuellement et fait entendre leur voix auprès des dirigeants. Mon expérience professionnelle comprend des fonctions axées sur l'engagement, la consultation et l'amélioration de l'expérience.

Depuis octobre 2024, je suis représentante des membres à Pueblo Quinta, dans le complexe Diamond Hilton Grand Vacations (HGV) à Benalmádena. J'ai apprécié l'opportunité de nouer des relations avec le personnel et de m'engager auprès des membres, en veillant à ce que leurs points de vue soient pris en compte dans les discussions au sein du complexe.

J'ai beaucoup apprécié mes interactions avec les membres et je suis ravi de pouvoir vous représenter tous au sein du conseil d'administration de HGV. Je pense que mes compétences et mon expérience correspondent bien au poste de directeur non exécutif représentant les membres pour la collection européenne. Si je suis nommé, je travaillerai avec le conseil d'administration pour trouver des moyens d'améliorer la communication ouverte et réfléchie avec les membres, afin de vous aider à passer des vacances agréables, sans souci et en toute sérénité.

À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT – Sans rapport avec les états financiers
Diamond Resorts Management Division
Compte de résultat (non audité)

	Remar que	Non vérifié 2024 Réel (£)	Non audité 2023 Réel (£)	
Revenus				
Points Propriétaires du club	1	23 884 967	22 395 925	
Diamond Resorts (Europe) Limited	2	18 970 390	16 689 956	
Intérêts / Revenus LPP		32 140	23 529	
Remboursement de la TVA		1 205 988	1 263 210	
Égalisation provenant du Diamond Resorts Fractional Owners Club		900 424	751 308	
Autres revenus		-	-	
		44 993 909	41 123 928	
Dépenses				
Frais de station facturés :	3			Nombre de semaines
Pine Lake		3 699 132	5 365	3 473 145
Woodford Bridge		3 247 708	4 490	2 954 734
Los Amigos Beach Club		557 304	988	521 484
Pueblo Quinta		656 372	1 068	596 238
White Sands Beach Club		1 760 187	2 881	1 594 780
Club Del Carmen		1 311 729	2 507	1 214 717
Alpine Club		1 616 367	2 223	1 427 631
Royal Sunset Beach Club		1 480 414	3 103	1 354 363
Sunset Harbour		1 502 116	3 362	1 413 173
Sunset Bay		2 159 041	5 264	1 960 473
Sahara Sunset		1 655 252	3 367	1 543 391
Santa Barbara		3 335 594	6 748	3 146 971
Royal Tenerife Country Club		1 483 753	2 252	1 390 959
Sunset View		239 304	466	225 112
Kenmore		2 339 257	2 305	2 227 588
Club Mougins		2 045 988	2 958	1 916 987
Vilar Do Golf		2 649 515	3 111	2 668 342
Wychnor Park		2 276 202	2 244	2 214 708
Palazzo Catalani		1 368 122	1 734	1 338 156
Cala Blanca		1 359 924	2 718	1 275 118
Royal Regency		1 708 037	1 314	1 113 842
Thurnham Hall		872 821	1 152	806 885
Cromer Country Club		1 266 371	1 796	1 181 815
Cypress Pointe		0	5	-
Anderton Marina		478 874	396	402 904
Jardines Del Sol		209 073	306	187 081
Gala		167 437	255	169 102
Eden Bay		2 104 038	2 338	1 873 801
Complexes touristiques externes		319 505	584	260 250
Espace développeur disponible pour les membres Points		0		639 230
Sous-total		43 869 437	67 300	41 092 980
Frais liés à l'assemblée générale annuelle		22 608		14 853
Honoraires d'audit		15 182		14 638
Frais bancaires		211 227		175 004
Frais administratifs		290 266		287 015
Total des dépenses		44 408 720		41 584 490
2024 Bénéfice / (Perte)		585 189		(460 562)

Bénéfice reporté

585 189(460 562)**Notes****1 Net de la TVA récupérable et autres impôts indirects.****2 Ceci représente les frais liés aux points invendus.****3 Le nombre de semaines indiqué correspond à toutes les semaines comprises dans Diamond Resorts European Collection Ltd.****4 Les revenus des propriétaires du club de points comprennent les frais non payés par les propriétaires défaillants. Ce déficit a été réglé par Diamond Resorts Europe Limited et le montant versé en 2024 s'élève à 3,5 millions de livres sterling (2023 : 2,9 millions de livres sterling).****5 Les complexes externes comprennent les espaces non appartenant à DRECL achetés dans des complexes externes - Village Heights 584 semaines.****Division de gestion de Diamond Resorts - Analyse des coûts sous-jacents (non audités)**

		Coûts totaux (£)	% du total	Coûts totaux (en £)	% du total
	Remarque	2024	2024	2023	2023
Coûts réels du complexe					
Salaires et charges sociales	1	12 303 783	29	11 170 652	27
Services publics	2	3 456 595	8	4 021 515	10
Entretien ménager et blanchisserie	3	2 594 891	6	2 788 806	7
Loyer, assurance et taxes locales	4	3 096 643	7	2 997 042	7
Comptabilité et administration	5	6 335 543	14	5 751 937	14
Réparations et entretien	6	1 513 375	3	1 431 240	3
Honoraires de la société de gestion	7	4 746 058	11	4 231 066	10
Honoraires externes	8	1 878 510	4	2 269 545	6
Fonds d'amortissement	9	7 497 514	17	7 063 787	17
Fonds de réserve	10	1 181 713	3	295 987	1
Autres revenus	11	(735 188)	-2	(928 597)	-2
Total		<u>43 869 437</u>	<u>100</u>	<u>41 092 980</u>	<u>100</u>

Remarques :

- Salaires et charges connexes** - Salaires et traitements, autres frais de personnel, frais de réception et de sécurité.
- Services publics** - Électricité, mazout, gaz en bouteille, eau, téléphone et frais liés au centre de loisirs.
- Entretien ménager et blanchisserie** - frais de blanchisserie, produits d'entretien, matériel de nettoyage, équipement d'entretien ménager, consommables d'entretien ménager, contrats d'entretien ménager, matériel de cuisine pour l'entretien ménager, kits de bienvenue.
- Loyer, assurance et taxes locales** - Taxes professionnelles (taxes locales), loyers de bureaux, charges communes, assurance, frais de créances irrécouvrables.
- Frais comptables et administratifs** - Frais de réservation et de facturation, frais administratifs DRI, frais de bureau, autres frais, frais liés aux véhicules à moteur, frais bancaires, frais liés à Sky et à la télévision, divertissements pour enfants, frais liés à l'assemblée générale annuelle, frais juridiques et professionnels, honoraires des administrateurs, frais d'audit et taxes à la consommation irrécouvrables.
- Réparations et entretien** - Réparations, entretien, contrats d'entretien, réparations d'appareils électriques, location d'équipement, entretien des terrains et peinture.
- Les frais de gestion** sont calculés à partir des dépenses nettes du complexe.

8. **Frais externes à payer** - Frais d'entretien payés directement aux complexes affiliés. 2023 comprend l'espace supplémentaire loué à EU Collections par le promoteur.
9. **Fonds d'amortissement** - Représente la contribution réelle de l'année et les réparations prévues dans le fonds d'amortissement pour 2023 et 2024.
10. **Fonds de réserve** - Les mouvements entre les complexes européens correspondent aux bénéfices/pertes d'exploitation de l'année.
11. **Autres revenus** - Revenus liés à l'occupation des complexes.

OPTIONS DE VOTE

Vous pouvez voter de **l'une** des manières suivantes :

1. Vous pouvez assister en personne et voter lors de l'AGA.
2. Si vous ne pouvez pas assister à l'AGA, vous pouvez utiliser l'une des options de vote suivantes :
 - i. Vous pouvez voter en ligne en vous connectant au site web hiltongrandvacations.com ; le lien est alors disponible dans l'espace membre. Le vote en ligne sera disponible à partir du 10 septembre 2025 à minuit et tous les votes doivent être soumis avant le 6 octobre 2025 à 13h30 pour être valables.
 - ii. Remplissez le formulaire de vote ci-dessous et renvoyez-le par e-mail à EUHOAMangement@hgv.com ou par courrier postal à James Dickinson, secrétaire général, Diamond Resorts European Collection Ltd., Caton Road, Lancaster, LA1 3UA, Royaume-Uni.

Les bulletins de vote doivent être reçus au plus tard le lundi 6 octobre 2025 à 13h30 pour être valables.

FORMULAIRE DE VOTE

Nom du ou des membres :	VOTE – veuillez indiquer votre choix en cochant la case appropriée		
Adresse	Point à l'ordre du jour 1. Lire et approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.	POUR	CONTRE
Numéro de membre :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de points détenus :	3. Recevoir les comptes et les rapports des administrateurs et des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du ou des membres 	4. Élire RSM UK Audit LLP en tant que commissaire aux comptes et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des commissaires aux comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5. Élire le candidat suivant en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat de trois ans : (Cochez une seule case)		
	Susan Kathleen Barnett	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Kate Milton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>